



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 1. Littérature et cinéma : dialogues, rencontres et relations intermédiateurs

Depuis que les critiques et futurs cinéastes des *Cahiers du cinéma* (Bazin, Chabrol, Godard, Rivette, Rohmer, Truffaut) ont établi l'importance culturelle du septième art tout en élaborant une nouvelle théorie et politique du cinéma, les dialogues entre l'écrit et l'écran ne cessent de se multiplier.

L'écran puise bien souvent dans le « réservoir d'idées » qu'est la littérature (Bazin, 1948) : nous n'avons qu'à penser au fameux « caméra-stylo » d'Alexandre Astruc (1948), précurseur du cinéma d'auteur des années 1950, au cinéma dit « théâtral » de Marguerite Duras des années 1960 et 1970, aux cinéastes-scénaristes comme Alain Robbe-Grillet, Michael Haneke et les frères Dardenne, ainsi qu'aux collaborations importantes entre écrivains et cinéastes (songeons par exemple à *Hiroshima mon amour* de Marguerite Duras et Alain Resnais ou bien à *White Material* de Marie Ndiaye et Claire Denis), et enfin aux écrivains qui deviennent eux-mêmes réalisateurs des adaptations de leurs propres récits (Éric-Emmanuel Schmitt, Michel Houellebecq, Wajdi Mouawad). Nombreux sont finalement les romans influencés par les techniques cinématographiques (*Les grandes blondes* de Jean Échenoz, *Neige noire* d'Hubert Aquin) ou qui font des références intermédiateurs au septième art (*Le double suspect* de Madeleine Monette).

Les liens entre auteurs et médiums sont donc protéiformes dans un immense dialogue entre les arts. Il n'est pas rare de trouver par ailleurs la trace de l'écrit à l'écran, que ce soit par une mise en scène de la figure de l'écrivain, une référence directe à un texte préexistant ou, de manière encore plus littérale, aux sous-titres, cartons, citations insérées à l'image.

Privilégiant une approche pluridisciplinaire, nous invitons des propositions qui examinent le dialogue entre la littérature et le cinéma d'expression française. Parmi les pistes de réflexion, nous proposons les axes suivants :

- l'élaboration de la thématique de l'écriture au cinéma ou du cinéma dans les récits
- les rapports intertextuels et intermédiateurs entre le roman et le cinéma
- l'usage de techniques cinématographiques dans les récits
- la collaboration entre romanciers et cinéastes
- la figure du réalisateur-auteur
- les rapports entre la littérature (art de la narration) et le cinéma (art de la monstration) lors de l'adaptation filmique de romans

Responsables de l'atelier :

Jeri English – jeri.english@utoronto.ca

University of Toronto Scarborough

Marie Pascal – marie.pascal@mail.utoronto.ca

University of Toronto

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

**Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016**

Atelier 2. Transgression et littérature de jeunesse

La littérature de jeunesse, attentive à son lectorat cible, a longtemps tenu à préserver l'innocence liée à l'enfance. Évolution sociale oblige, les thématiques abordées dans les romans contemporains destinés à la jeunesse sont beaucoup plus diversifiées. Le champ littéraire semble maintenant reconnaître l'agentivité du lectorat enfant et adolescent, lui proposant des sujets qui, précédemment, étaient jugés trop complexes.

Cet atelier a pour but d'étudier le thème de la transgression. Elle est habituellement définie comme le manquement à une loi, une obligation, et elle est associée à une violation ou une désobéissance. L'idée de transgression s'associe à celle d'une différence, vue comme une tare ou comme une problématique à surmonter. Elle crée une opposition entre majorité et minorité qui s'allie souvent à celle de la violence: violence faite au personnage comme conséquence de la transgression, violence justifiée par l'affront, violence sociale et individuelle. Dès lors, la transgression du genre, des sexualités, des races, des religions, de la vie (par le suicide) sont autant d'avenues dans lesquelles peut s'engager le récit. Se crée ainsi un nouveau discours, un nouveau type de héros dans le panorama de la littérature de jeunesse.

Les contributions à cet atelier pourront adopter des angles divers, littéraires ou intersectionnels, qui permettront d'examiner les formes de transgression dont fait état la littérature de jeunesse et leurs impacts sur l'univers interne et externe du livre. Voici quelques perspectives qui pourraient être abordées :

- La sexualité dans la littérature de jeunesse
- La transidentité et les rôles genrés
- Censure et autocensure (du récit, du personnage, du discours)
- L'éloge de la transgression
- Questions d'éthique (les thématiques de l'euthanasie, de l'avortement, de l'écojustice)
- Les codes qui régissent la littérature de jeunesse (les contraintes du marché qui découlent d'une certaine conception de l'enfance)
- La littérature comme miroir social (distorsion de la « réalité », le roman d'anticipation, de science-fiction et les dystopies)

Responsables de l'atelier :

Karine Beaudoin – karinebdn@gmail.com

Samuel Champagne – trenchie148@hotmail.com

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 3. Enjeux de genre, de sexe et de race dans les littératures franco-canadiennes : perspectives féministes, queers et intersectionnelles

En 2013, dans *Écrire au féminin au Canada français*, Johanne Melançon dressait ce constat : « depuis le début des années 1970, plusieurs femmes ont pris la parole en Acadie, en Ontario français et dans l'Ouest, mais peu d'œuvres ont été jusqu'à maintenant étudiées » (2013). C'est pourquoi Melançon proposait dans son ouvrage « de se pencher sur l'écriture de ces femmes » plutôt que d'élaborer « un ensemble de "critiques au féminin" » (2013). Intitulé *Enjeux de genre, de sexe et de race dans les littératures franco-canadiennes : perspectives féministes, queers et intersectionnelles*, le présent atelier entend à la fois poursuivre et déplacer cette réflexion. Nous invitons en effet les chercheur.e.s à étudier autant les mises en scène des rapports sociaux de sexe, de genre et de race que les représentations des sexualités non-traditionnelles. L'étude de tout texte franco-canadien sera donc la bienvenue, et ce, sans égard pour le sexe de son auteur.e.

L'atelier visera plus spécifiquement à comprendre de quelles manières s'articulent les enjeux du genre, du sexe et de la race dans le discours littéraire franco-canadien. À titre d'exemple, les participant.e.s pourraient analyser les stratégies de déstabilisation du genre – qu'il s'agisse du déplacement et du travestissement des catégories de sexe ou de genre, ou de leur complète neutralisation – et la construction des rapports de domination dans la représentation des sexualités ou dans celle des relations sociales, matérielles et économiques de sexe, de genre et de race. Les participant.e.s pourraient également emprunter une perspective intersectionnelle (Crenshaw, *Stanford Law Review* 43:6 (1991), 1241–1299). L'intersectionnalité « apport[e] une nouvelle complexité à la compréhension des hiérarchies et des rapports de domination » et « permet de révéler une réalité plus complexe » dans laquelle les oppressions « interagissent de façon dynamique » (Maillé, *Politique et société* 33:1 (2014), 41-60). Les participant.e.s pourraient ainsi se pencher sur la construction des subjectivités en se demandant par exemple comment le sujet franco-canadien, déjà dominé en raison de son statut de minorité linguistique, joue avec – voire « performe » (Butler, *Gender Trouble* (1990)) – ces autres formes de domination que peuvent constituer le sexe, le genre, la race ou encore la sexualité.

L'atelier apportera un éclairage nouveau sur les littératures franco-canadiennes en étudiant les questions de race, de sexe, de genre et d'orientation sexuelle. Il ne se cantonnera pas dans une perspective théorique unique, qu'il s'agisse des théories queers ou des études de genre. D'emblée inclusif, il sera ouvert aux études féministes, aux études postcoloniales et décoloniales, aux analyses politiques de textes littéraires, à l'analyse du discours, à la sociocritique, à la narratologie et aux théories de la réception, etc. Tout texte franco-canadien contemporain pourra être étudié et les œuvres littéraires autochtones de langue française seront également considérées.

Responsables de l'atelier :

Pierre-Luc Landry – Pierre-Luc.Landry@rmc.ca

Collège militaire royal du Canada

Mathieu Simard – msima050@uOttawa.ca

Université d'Ottawa

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 4. De la normativité à la déviance : la transgression des normes sexuelles dans les littératures post-1980

En analysant la réglementation de la sexualité par l'entremise de discours judiciaires et médicaux, Michel Foucault déclare dans *Histoire de la sexualité* que « le sexe, ça ne se juge pas seulement, ça s'administre » (35). En s'interrogeant sur les discours « utiles » et « publics » qui régissent la sexualité, il explique que c'est à travers le prisme de ces discours que les pratiques sexuelles se voient normalisées. Ainsi Foucault décrit le lien important entre le pouvoir, le savoir et la sexualité, et nous invite à reconsidérer l'effet de résistance produit par les discours normalisants, soit le discours en retour. Dans les années 1990, Judith Butler dénonce, quant à elle, l'hétéronormativité et réfléchit sur le pouvoir des mots et des actes. Elle signale également que certains discours peuvent subvertir ou déstabiliser les illusions fondatrices de l'identité sexuelle afin de dénaturer les normes. La théorie queer qui surgit dans les années 1980 renforce la dimension politique des pratiques sexuelles non-normatives. Dans *No Future: Queer Theory and the Death Drive* (2004), Lee Edelman résume cette utilité politique de la sexualité queer : « the queer must insist on disturbing, on queering, social organization » (17). Depuis les écrits fondateurs de Michel Foucault, toute une branche de la théorie critique (le féminisme, les gender studies, la théorie queer) se penchent sur le rapport entre notre façon de *dire*, de *concevoir*, et de *dépasser* la sexualité.

Si la rencontre entre le sujet et le pouvoir peut donner lieu à la création, il nous est maintenant indispensable d'évaluer l'appel de Foucault, en 1982, à « la création de nouvelles formes de vie, de rapports, d'amitiés, dans la société, l'art, la culture, de nouvelles formes qui s'instaureront à travers nos choix sexuels, éthiques et politiques » (*Dits et écrits* t. IV, 736). Les textes littéraires quant à eux offrent des moyens de configurer la sexualité de différentes façons : que ce soit par rapport à l'orientation sexuelle ou aux pratiques sexuelles, nous avons maintenant affaire à une diversité textuelle qui nous fait repenser l'idée même de « l'identité sexuelle ». Des *Nuits fauves* de Cyril Collard (1989) à *Pornocratie* de Catherine Breillat (2001), en passant par *Dans ma chambre* de Guillaume Dustan (1996), force est de constater que la sexualité et la remise en question de ses fondements alimentent tout un pan de la production littéraire des derniers trente ans.

Doit-on se restreindre à des présupposés lorsque l'on parle de la sexualité ? Doit-on l'administrer ou condamner certaines pratiques ? Est-ce que la mise en fiction de pratiques sexuelles transgressives constitue un acte de subversion ? Cet atelier invite des communications qui discutent non seulement la prohibition et la réglementation du sexe, mais également ses transgressions et ses subversions représentées dans les littératures de langue française post-1980. Nous désirons inviter les participants à réfléchir aux moyens mis en place dans la littérature afin de dépasser les normes sexuelles. Les axes suivants pourront être explorés :

- Déviations sexuelles : sadomasochisme, fétichisme, voyeurisme, échangisme
- Homosexualités masculine et féminine, transsexualisme
- La transgression vestimentaire : le travestissement, le drag, les vêtements fétiches
- Le plaisir individuel : pornographie et masturbation
- Prostitution : la liberté de choisir et les discours critiques
- Les rapports entre la sexualité, le pouvoir et le savoir

- Représentations littéraires du sexe : érotiques ou pornographiques ?
- Les approches queers
- Le féminisme et la domination masculine
- Le plaisir qui compte : lieux ou espaces littéraires de la sexualité

Responsables de l'atelier :

Christina Brassard – christina.brassard@mail.utoronto.ca

Brandon Carroll – brandon.carroll@mail.utoronto.ca

University of Toronto

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

**Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016**

Atelier 5. Lire les signes policiers, policer les signes (XVII^e-XX^e)

Dans le cadre de cet atelier, nous traiterons de la mise en place discursive du savoir policier. Partant de l'institutionnalisation de ce savoir qui, à partir du XVII^e siècle combine police, urbanité, et pouvoir, nous explorerons comment la question du policier soulève du même souffle la question du signe, tant du côté des instances qui les produisent par les interdits, ordonnances, édits et mémoires, que du côté de ceux qui les manipulent.

On s'intéressera ici au sujet interprétant les signes du policier dans le discours social. Il y a bien sûr le policier qui produit et fait circuler les signes, et celui qui fait figure d'interprétant, popularisé dans la fiction qui se développe à partir du XIX^e siècle sous les traits du détective qui doit interpréter le crime, lire les traces sur le corps du criminel ou de la victime, comprendre les lieux, suivre les pistes. Mais il y a aussi le sujet citoyen, celui qui doit lire les signes policiers, faire sens des interdits, les règles, faire bon usage de la circulation mise en place par les formes discursives ou physiques de la police. Bien souvent, c'est en termes de dérèglement que ce savoir interprétatif se pose, tant dans les comédies du XVII^e ou les fictions romanesques (romans d'initiation, parodiques, contes philosophiques) du XVIII^e, que dans les récits à énigme de la modernité.

Bref, qu'il s'agisse du policier ou du citoyen, cette problématique du « que faire » avec les indices a le mérite d'ouvrir le sujet à un ensemble de problèmes de lecture, d'usage, de modes d'être citoyen et de l'historicisation des pratiques indicielles, que Carlo Ginzburg rattache au développement de la médecine moderne, concomitant de la naissance du récit policier holmésien et de la psychanalyse freudienne. Il serait intéressant de déceler ces problématiques dans des pratiques textuelles antérieures.

Les communications peuvent porter aussi bien sur des dimensions historiennes, littéraires, que philosophiques ou artistiques, et sur des éléments de corpus qui appartiennent tant à l'Ancien Régime qu'à la modernité. Exemples :

- Récit policier, récit de la police
- L'enquête dans les fictions
- Logique citoyenne et logistique policière
- Savoirs policiers, savoirs de la politesse
- Police du discours et art de lire

Responsables de l'atelier :

Jessy Neau – jneau@uwo.ca

Daniel Vaillancourt – vaillan@uwo.ca

Western University

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 6. Le merveilleux dans les littératures et cultures de l'espace francophone

« Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire » (Buffon). *Que* ? Le merveilleux ne serait-il véritablement *que* cela ? Inspiré des contes et des mythes anciens, il connut à travers les âges des fortunes diverses. Au XIX^e siècle, les auteurs le délaissent au profit du fantastique, ce qui fit craindre pour sa survie. Merveilleux et fantastique tissent en effet des liens de parenté dans des modalités toutefois différentes. Cette proximité différentielle favorise un développement concurrentiel.

Comme l'a énoncé Tzvetan Todorov, le merveilleux suppose l'irruption d'éléments extraordinaires dans un univers où ils sont admis comme étant ordinaires (si le personnage du Petit Chaperon rouge rencontre un loup doué de la parole, ce prodige est effectivement assumé comme naturel dans le récit) alors que le fantastique, régi par les règles de notre monde référentiel, ne peut les admettre sans nuire à sa cohérence. Cette impossibilité a pour conséquence une incertitude et une interrogation : le phénomène a-t-il vraiment eu lieu ? (si cette possibilité s'avère, le texte entre dans le registre du merveilleux) ou était-il imaginaire ? (dans ce cas, le texte se range dans le domaine de l'étrange). Le merveilleux est souvent associé au public des enfants alors que le fantastique se destinerait aux adultes. On considère, en effet, que le premier vise à enchanter alors que le second est plus propre à inquiéter. En outre, le merveilleux serait facilement rangé dans la catégorie « paralittérature », cela notamment en raison de ses personnages marqués, absolus et monochromes tandis que le fantastique laisserait davantage de nuances apparaître dans les personnalités, les émotions et les sentiments. Cette dichotomie, ne gagnerait-elle pas à se voir relativisée ? D'autant que le merveilleux, ce « faux qui fait plaisir à croire », a résisté à la concurrence du fantastique et se déploie aujourd'hui, avec une grande vitalité, dans tous types de productions culturelles.

L'atelier se propose donc d'établir un bilan du recours au merveilleux, hier comme aujourd'hui, dans les écrits et productions culturelles de tous genres et supports médiatiques dans l'espace francophone. Ceux-ci peuvent être traditionnellement réservés à la jeunesse ou plus singulièrement destinés aux adultes, ou bien appartenir au phénomène de *crossover*, autrement dit d'une réception double, destinés à la fois à la jeunesse et au lectorat adulte. Les contributions souhaitées, qui pourront envisager l'étude de tous supports culturels, à savoir la littérature, le cinéma, les dessins animés, les bandes dessinées, les séries, les jeux vidéo, les documentaires, les webdocs, les publicités, les peintures, les chansons, *etc...* sans oublier le transmédia – passages entre ces différents médias –, devraient donc permettre de dresser un panorama d'un tel aspect qui semble refaire surface dans la réflexion théorique francophone aujourd'hui. Elles constitueront soit des cas d'étude ponctuels et/ou présenteront des réflexions épistémologiques, herméneutiques ou heuristiques sur la problématique ainsi formulée.

Une sélection des communications présentées serait publiée dans le n° 9 des *Cahiers du GRELCEF* (printemps 2017).

Responsables de l'atelier :

Laté Lawson-Hellu – llawsonh@uwo.ca

Western University, Department of French Studies

Fanny Mahy – fmahy@letras.up.pt

Universidade do Porto, Departamento de Estudos Portugueses e Estudos Românicos

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 7. Écrire en passant par la case « prison » : la littérature comme rédemption ?

Au *Monopoly* de la littérature, passer par la case « prison » n'empêche pas de réussir dans l'écriture. Au contraire, même. Il y a des œuvres littéraires qui puisent à ces expériences douloureuses pour les sublimer.

Le plus ancien « voyou » poète connu est, peut-être, François Villon, le plus emblématique Jean Genet, figure presque parfaite du mauvais garçon écrivain, béatifié par Jean-Paul Sartre (*Saint Genet, comédien et martyr*), démasqué par Ivan Jablonka (*Les vérités inavouables de Jean Genet*), le plus prolifique le marquis D.A.F. de Sade qui a écrit la quasi-totalité de son œuvre entre les murs de Vincennes, de la Bastille ou de Charenton, le plus émouvant, révélé par Michel Foucault, Pierre Rivière, qui, presque illettré, parvient à trouver les mots pour rédiger un mémoire sur son parricide. Mais on peut également citer Jacques Fesch, l'assassin de flic, qui devient écrivain juste avant de passer sous le rasoir de la guillotine, Édouard Limonov auquel Emmanuel Carrère vient de consacrer un livre, ou, dans un registre un peu différent, ces « anarcho-voyous », le philosophe Pierre Goldman, l'écrivain Cesare Battisti, que la justice italienne s'acharne à poursuivre, ou d'autres, moins connus, comme René Fregni, un écrivain marseillais passé par la case « prison militaire » pour avoir refusé de porter l'uniforme.

Cet atelier propose une réflexion sur l'écriture vue comme une « rédemption », une manière de « sauver sa tête », de se réhabiliter, de sortir par la fiction d'un engrenage fatal, d'inverser le point de vue panoptique dénoncé par Michel Foucault pour montrer le crime non plus à partir d'un regard extérieur, mais de l'intérieur même.

Les intervenants pourront s'appuyer sur des cas particuliers, parmi les écrivains cités, ou, mieux, proposer d'autres candidats à une libération anticipée par la littérature, se concentrer sur les différentes stratégies de défense employées, celles qui intériorisent et justifient la condamnation sociale, celles qui revendiquent la liberté de transgresser ces règles... Les intervenants pourront également croiser les regards et les plumes de plusieurs de ces écrivains, ou aboutir à une réflexion plus générale sur la littérature comme plaidoirie de l'intime, justification et réhabilitation.

Responsable de l'atelier :

Philippe Nieto – contact@phnieto.com

Archives nationales, Paris (France)

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 8. Sur-vivre : regards nouveaux sur l'œuvre de Marie-Célie Agnant

Publiée au Québec, en Haïti et en France, et traduite dans de nombreuses langues, l'œuvre de Marie-Célie Agnant, composée de romans, de poèmes, de contes et de textes pour la jeunesse, jouit aujourd'hui d'une notoriété internationale.

Pour cette native de Port-au-Prince installée au Québec depuis 1970, la littérature permet de redonner une voix aux oubliés de l'histoire et de poser le doigt sur la réalité sociale contemporaine. Si les textes d'Agnant abordent régulièrement les thèmes de l'exil et du rapport au passé et à la mémoire, ils dépassent l'expérience individuelle pour toucher d'une manière ou d'une autre des lecteurs désormais conscients de la fragilité et de la singularité de l'expérience humaine. Un grand nombre d'essais critiques abordent l'œuvre d'Agnant sous les perspectives postcoloniale, métaféministe ou encore mythocritique. De la poétique de l'errance à la mise en discours d'une altérité complexe en passant par la figure de Médée, les textes d'Agnant dénoncent, interrogent et inspirent.

Notre époque est aussi marquée par la fin d'une ère que par une ère de la fin, comme en témoignent les réflexions philosophiques contemporaines (Slavoj Žižek et la fin du capitalisme ; Michel Serres et le temps de la crise ; le sentiment de la fin chez Paul Chamberland ; les vieux attachements affectifs chez Berlant). Une réactualisation du discours apocalyptique est désormais omniprésente dans le domaine tant de la culture populaire que des arts littéraires. Nous aimerions ainsi nous pencher sur la matrice de la survivance dans l'œuvre de Marie-Célie Agnant.

Par conséquent, nous vous invitons à réfléchir, entre autres, aux questions suivantes :

Qui survit ?

Comment les textes d'Agnant abordent-ils la question de la survie ? Quelles vies sont valorisées, plus dignes d'être vécues, comme le suggère Judith Butler (*Prearious Life*, 2004) ?

La « survie » comme stratégie de « vie »

Des personnages éponymes de Sara à Rosa, en passant par Emma, comment la résilience habite-t-elle l'œuvre d'Agnant ? Quels moyens et stratégies sont entrepris ?

L'espace de la survie

En quoi la survie est-elle liée à l'espace et à la temporalité ? Comment Agnant évoque-t-elle le concept d'habitabilité ou encore de chronotope (Bakhtine, Foucault) ?

Une poétique de la survie ?

Comment la matrice de la survivance est-elle mise en discours ? Quel rôle la poétique du cri joue-t-elle ? Est-ce que dire l'indicible, c'est déjà survivre ? Est-ce suffisant ?

Responsables de l'atelier :

Adrien Guyot – aguyot@ualberta.ca

Marie Carrière – carriere@ualberta.ca

University of Alberta

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 9. Le vaudeville à travers les âges

Genre dramatique mixte, combinant des répliques en prose avec des couplets chantés par les acteurs sur des airs populaires du jour, le vaudeville fit son apparition sur la scène française vers la fin du XVII^e siècle, mais ce fut au XIX^e siècle qu'il connut un véritable essor. Pendant plus d'un siècle de transition, en raison du monopole détenu par les grands théâtres sur le répertoire parlé et chanté, les théâtres secondaires devaient se spécialiser dans de nouveaux genres mixtes. La loi de 1791 permit à ce nouveau genre appelé « comédie mêlée de couplets » ou « comédie à vaudeville » de se développer et de s'affirmer davantage, notamment au nouveau Théâtre du Vaudeville, aussi bien que dans d'autres théâtres tels le Palais-Royal, les Variétés, et le Gymnase.

Selon Roxane Martin, entre 1806 et 1848, les vaudevillistes firent jouer plus de dix-mille pièces sur les théâtres parisiens (« Mélodrames et vaudevilles », dans *Le théâtre français du XIX^e siècle*, dir. Hélène Laplace-Claverie et al. (2008), 69), attirant à la capitale entre deux et demi et trois millions de spectateurs par année (Terni, « A Genre for Early Mass Culture : French Vaudeville and the City, 1830-1848 », *Theatre Journal* 58 (2006), 222). Malgré son succès, le vaudeville, de par son écriture rapide et sa proximité avec l'actualité immédiate, fut longtemps perçu uniquement comme une forme de littérature industrielle, soumise aux lois du marché. Souvent objet de sarcasme ou de mépris de la part des critiques, le vaudeville mérite cependant qu'on s'y attarde. Loin d'être une simple forme de divertissement populaire, il est en réalité un genre sophistiqué qui peut nous apprendre bien des choses concernant les contextes historiques et sociaux de sa production, mais également au sujet de l'art dramatique en général.

Destiné à un public composé d'aristocrates, de bourgeois, d'étudiants, de commis et d'ouvriers, le vaudeville mettait en scène non seulement des histoires d'amour et de mariage, mais également les actualités du jour, les dernières tendances ou modes parisiennes, comme les grands bouleversements idéologiques, artistiques et politiques qui rythmaient la société française. Connu pour sa comédie basée sur des surprises et des quiproquos, le vaudeville sollicitait la participation active des spectateurs. La dimension intertextuelle des productions vaudevillesques nécessite donc une méthode d'analyse qui considère à la fois le texte, le jeu des acteurs, les ballets, et la musique comme des composantes de même valeur esthétique (Martin, 69). Cet atelier se propose donc d'examiner le vaudeville sous toutes ses formes et dans tous ses aspects, allant de la chanson satyrique jusqu'aux vaudevilles du XX^e siècle. Nous sollicitons des communications portant sur le vaudeville comme genre dramatique, sur les rapports entre le vaudeville et l'actualité politique et sociale, sur le vaudeville et ses rapports avec les autres genres littéraires, ou sur les dimensions scéniques du vaudeville.

Responsables de l'atelier :

Janice Best – janice.best@acadiu.ca
Acadia University

Johanna Danciu – jdanciu@yorku.ca
York University

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015



APFUCC

Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016

Atelier 10. Communications libres

Responsable de l'atelier :

Joëlle Papillon – papillj@mcmaster.ca
McMaster University, Department of French

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015